

Infolettre no 21

Août 2017

1. Prochains rendez-vous

Jeudi 14 septembre, méchoui de la rentrée

Mercredi 11 octobre, petit déjeuner

Jeudi 9 novembre, Hommage au personnel de l'UQTR pour les 25 années de services, aux nouveaux retraités et à un professeur, retraité remarquable

Mercredi 15 novembre, petit déjeuner

Mercredi 6 décembre, repas des fêtes

2. Hommage à un retraité remarquable de l'UQTR

L'université du Québec à Trois-Rivières, l'Association des professeurs réguliers retraités et l'Association des retraités de l'UQTR désirent reconnaître annuellement l'implication bénévole de deux retraités. Ils seront choisis parmi les trois entités que sont les professeurs, les chargés de cours et les membres du personnel non enseignant. La reconnaissance sera faite lors de la cérémonie soulignant les 25 ans de services et les retraités de l'année, qui se tiendra en novembre 2017.

C'est dans cette perspective que fut mis sur pied un comité pour établir les paramètres d'un concours. L'équipe, formée de Mario Groleau, Louis Marchildon et Pierre Tremblay, a établi les critères de sélection, les conditions d'admissibilité et la procédure du concours. À noter qu'en 2017, le concours s'ouvre à tous les retraités, professeurs et personnel non enseignant, sans égard à l'appartenance à une ou l'autre des deux associations. Le prochain, en 2018, s'adressera aux chargés de cours.

Appel de candidature

Le candidat se démarque par son excellence dans un domaine en particulier, sa détermination ou sa créativité dans l'atteinte d'un but ou l'accomplissement d'un projet utile à la société.

1.1 Critères de sélection

- Caractère remarquable des réalisations postérieures à la prise de retraite.
- Reconnaissance du milieu d'implication.
- Impact social des réalisations du candidat.

1.2 Conditions d'admissibilité

- Le candidat doit être retraité de l'UQTR depuis au moins 2 ans.
- Le candidat doit avoir été 15 ans à l'emploi de l'UQTR à temps plein ou l'équivalent ou, s'il est chargé de cours, avoir cumulé soixante points au moment de la prise de retraite; ces années de service ou ces points devant être confirmés par l'Université
- Dans l'éventualité où le candidat serait retenu, celui-ci devra être disponible pour fournir un complément d'information sur son implication.

1.3 Procédure

La mise en candidature doit être déposée – document papier ou numérisé - au plus tard le 30 septembre. Les professeurs : adressée à APRRUQTR, a/s madame Sandra Thiffault, Syndicat des professeurs de l'UQTR, 3351 boul. Des Forges, C.P. 500 Trois-Rivières, G9A 5H7 ou (Sandra.Thiffault@uqtr.ca). Le personnel non enseignant : par la poste à Marlène Sauvageau, 3350 Rg St-Malo, Trois-Rivières, G8V 1X9 ou marlene.sauvageau@hotmail.ca

La candidature doit être proposée par une tierce personne.

Les documents suivants doivent être inclus dans la demande (deux pages maximum par document) :

- Une lettre de présentation signée par la personne qui propose la candidature.
- Une ou deux lettres d'appui à la candidature.
- Un curriculum vitae succinct en rapport avec les raisons de la candidature.

1.4 Choix des lauréats

Un comité hommage aux retraités remarquables est constitué. Il est composé de 2 représentants de chacune des deux associations de retraités ainsi que d'un représentant de l'UQTR.

1.5 Hommage

L'hommage aux retraités choisis sera rendu par les présidents des associations de retraités lors de la cérémonie soulignant les 25 ans de services et les retraités de l'année.

3. Bourse étudiante

À l'assemblée générale du 5 avril 2017, les membres ont convenu d'accorder annuellement une bourse de persévérance de 1 000 \$. Des rencontres avec Lucy Sicard, directrice administration et finances, Valérie Baril-Sabourin, coordonnatrice communications et bourses, de la Fondation de l'UQTR ainsi qu'avec Josée Viau, agente de recherche, secrétaire à la gestion des programmes d'études supérieures de tous les concours, ont permis d'identifier un récipiendaire.

Il s'agit d'une bourse de persévérance. Elle vise à encourager un ou une étudiante dont le dossier, quoique excellent ou très bien, n'a pas été honoré par un organisme subventionnaire.

Le dossier du candidat répond aux critères suivants :

1. Être citoyen canadien
2. Être inscrit à temps plein dans un programme de maîtrise dans le cadre du programme de bourses d'études supérieures du Canada, niveau maîtrise CRSH ou CRSNG et Santé
3. Avoir obtenu une moyenne d'au moins 3.7 sur 4.3 au cours des deux dernières années d'études à temps plein
4. Être inscrit temps plein dans un programme de maîtrise à l'UQTR, à l'hiver 2018

Grâce au fonds de liquidité qu'elle possède à la Fondation de l'UQTR, l'APRRUQTR est en mesure d'honorer un (e) récipiendaire en 2018.

La bourse sera versée en alternance :
2018 Programme CRSH
2019 Programme CRSNG et Santé
2020 Programme CRSH

4. L'histoire et le 50^e anniversaire de l'UQTR

La précédente infolettre a fourni les informations sur le projet de « L'histoire de l'UQTR vue des unités administratives, de gestion et de services : départements, service aux étudiants, CAPS, syndicats, association des étudiants, etc. » Dans cette perspective, chaque unité aura l'occasion de souligner comment elle a contribué à la vie universitaire. Elle fera ressortir les apports individuels et collectifs. Chacune choisira la forme que prendra la diffusion de sa contribution. Le calendrier universitaire est en voie d'élaboration. Le groupe de travail pour l'organisation des activités du 50^e anniversaire se réunira le 25 septembre.

5. Notre adresse internet

L'APRRUQTR disposera sous peu d'une adresse internet : <http://www.uqtr.ca/aprruqtr>, construit par Tomy Grenier, chargé de projet informatique et technologique, CIEQ. Outre qu'elle renfermera les informations sur notre association et ses membres, elle servira de relais à divers organismes qui pilotent des dossiers sur différents aspects de la vie d'un retraité. Ainsi la *Table de concertation des aînés et des retraités de la Mauricie* produit une infolettre hebdomadaire riche d'informations. Désormais, grâce à un hyperlien qui apparaîtra à la rubrique *Liens utiles*, chacun aura la possibilité de se renseigner. Il en est de même en ce qui concerne le dossier des finances de la *Fédération des professeurs retraités de l'UQ (FRUQ)*.

C'est évidemment un point de départ. Le site internet pourra certainement être amélioré et les commentaires sont bienvenus. Toutefois, la prise en charge du site par un webmestre est une nécessité. Vous ? Le nom d'un professeur retraité à solliciter ? Communiquez avec Jean Roy.